



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Sionne – Les Plates Terres

Fouille préventive (2017)

Florence Demarly-Cresp et Simon Diemer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/67124>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Florence Demarly-Cresp, Simon Diemer, « Sionne – Les Plates Terres » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/67124>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Sionne – Les Plates Terres

Fouille préventive (2017)

Florence Demarly-Cresp et Simon Diemer

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Éveha

- 1 Suite à la demande d'autorisation de carrière auprès de la préfecture des Vosges par la société Paul Calin, plusieurs parcelles cadastrales ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique couvrant une surface de 128 000 m².
- 2 Les résultats du diagnostic mené par Nicolas Meyer (Inrap) en 2013 et 2014 ont permis d'identifier plusieurs occupations anthropiques dès le Paléolithique moyen jusqu'à l'Antiquité en passant par une importante activité humaine attribuable à la fin de l'époque gauloise (La Tène C-D : -260 à -30 av. J.-C.). Ces éléments ont induit une fouille archéologique. Celle-ci a été menée sur 45 000 m² par une équipe de neuf archéologues du bureau d'études Éveha. La chronologie fine du site est délicate à mettre en évidence, en effet une faible quantité de mobilier datant a été mise au jour dans les comblements des différents faits. Des analyses complémentaires sont nécessaires afin d'essayer d'affiner ces datations et présenter des comparaisons morphométriques pour mieux cerner la densité et la nature des différentes occupations.
- 3 D'un point de vue géologique, le site se trouve sur la plaine alluviale de la Saône. Les Argiles qui constituent les versants proches du site sont constitués de formations argileuses, dans lesquelles sont localement inter-stratifiés des bancs calcaires, ayant fait l'objet d'une exploitation pour l'industrie de terre cuite en particulier les tuileries. Le cours actuel de la Saône est situé en bordure méridionale de l'emprise.
- 4 Un corpus de 140 artefacts lithiques taillés a été récolté sur les surfaces décapées ou dans le remplissage de certaines structures, permettant d'attester de l'occupation de la zone pendant la Préhistoire. À l'exception d'une pièce en silex, il s'agit exclusivement d'objets taillés en chaille oxfordienne locale de relativement bonne qualité. Il s'agit très majoritairement de simples éclats de débitage peu diagnostiques, les nucléus et outils

retouchés étant peu nombreux. Des différences technologiques, mais aussi taphonomiques permettent néanmoins de distinguer au moins trois ensembles différents.

- 5 Un petit corpus de 12 artefacts présente un aspect fortement altéré et patiné et peut être attribué au Paléolithique moyen par la présence d'éclat provenant de débitage de conception Discoïdes et Levallois, notamment une pointe Levallois de grande dimension.
- 6 Ces objets ont probablement, au moins en partie, été déplacés par la Saônnette, on peut donc supposer qu'ils proviennent d'une zone un peu plus en amont.
- 7 Le seul objet en silex trouvé lors de la fouille est un petit nucléus à lamelle en silex crétacé à patine blanchâtre. Il a été débité par percussion tangentielle à la pierre tendre et est datable du premier Mésolithique. Néanmoins, aucun autre artefact ne peut avec certitude être attribué au Mésolithique.
- 8 Le reste du corpus lithique, composé de 128 artefacts, témoigne d'une production opportuniste d'éclats suivant des modalités de débitage très simples, majoritairement unipolaires, tendant parfois au laminaire. L'absence d'outillage retouché ou d'élément diagnostique rend une attribution chrono-culturelle délicate, mais ce type de production très expédiente ainsi que l'aspect frais des pièces permet de proposer une datation au Néolithique moyen ou récent. Cela est cohérent avec la datation d'une des fosses, mais également avec les découvertes réalisées lors du diagnostic de la phase 3, sur la parcelle voisine, où a été identifié un atelier de débitage de chaille un peu plus dense, daté du Néolithique probablement récent.
- 9 Une structure de combustion quasi circulaire (0,88 m de diamètre) attribuée au Néolithique récent a été mise en évidence à proximité de limite d'emprise nord-orientale. Le feu a été aménagé dans un creusement peu profond. Le remplissage de la fosse présente des restes d'argile rubéfiée, des charbons de bois et des lentilles cendreuse. La datation radiocarbone réalisée à partir d'un échantillon de charbon de bois suggère que la datation de ce foyer se situe dans un intervalle chronologique compris entre 3337 et 3149 av. J.-C.
- 10 Une vingtaine d'autres foyers ont été identifiés sur l'emprise de fouille, si une concentration est observable sur la moitié nord, ils sont toutefois répartis sur la totalité de la surface. Il s'agit de faits archéologiques délibérément installés dans des zones très argileuses. Souvent en forme de « 8 » ces structures de chauffe et/ou cuisson peuvent atteindre des dimensions de près de 3 m de long sur 1 m de large et sont conservées sur près de 0,50 m de profondeur. Elles se présentent comme de fosses creusées à même le sol ne présentant pas d'autre aménagement particulier. Les plans et profils de certaines de ces structures suggèrent que les cuvettes auraient été creusées de la même manière et au même moment par un même individu qui, une fois terminé le creusement d'un premier foyer se serait retourné pour creuser le deuxième. Cette hypothèse a notamment été évoquée concernant le site Néolithique récent-final de la Garenne à Gaillon dans l'Eure (Prost, Langevin, Lucquin *et al.* 2011). Certains autres de ces creusements semblent fonctionner par paire. Ce type de disposition de « trous de combustion » a déjà été mise en évidence sur d'autres sites du Nord de la France. Pour exemples, des faits semblables de foyers disposés par deux ont été relevés à Vinneuf dans l'Yonne en contexte d'habitat daté du Néolithique ancien (Carré 1967), à Ernes Derrière-les-Prés dans le Calvados situé au Néolithique moyen via une datation

radiocarbone (San Juan et Dron 1997), à Yport en Seine-Maritime attribué à l'âge du Bronze (Watté 1995).

- 11 Parmi ces faits certains semblent avoir été vidangés. Ces structures n'ont pas livré de mobilier archéologique datant, seule une datation par le ¹⁴C effectuée sur l'analyse des charbons de bois (seuls restes organiques observés dans les remplissages de ces fosses) prélevés dans ces vestiges va permettre de calibrer ces faits par rapport aux autres éléments d'occupations anthropiques du site. En effet, plusieurs hypothèses se présentent concernant ces structures de combustion. Participent-ils à une occupation pré ou protohistorique ? Sont-ils liés à un campement militaire médiévale ou moderne stationnant entre le château de Bourlémont à Frebécourt et les terres de Domrémy-la-Pucelle, tous deux observables depuis l'emprise de fouille ? La vocation de ces structures reste également à préciser, s'il s'agit d'une fonction culinaire, s'agit-il d'une cuisson à contact direct entre le feu et les aliments ou indirect ? Aucun fragment de mobilier céramique n'ayant été retrouvé, la cuisson en récipient paraît peu plausible s'il s'agit d'une occupation pré ou protohistorique, on pourrait alors supposer une cuisson par fumage. Ces hypothèses devront être vérifiées par des analyses complémentaires.
- 12 L'occupation du site à la Protohistoire est attestée par la présence d'un ensemble de vestiges de natures variées. Toutefois, ceux-ci n'ont livré que peu d'éléments typologiques pertinents permettant des datations fiables de structures. Ainsi, on peut attester d'une occupation du site à l'âge du Fer et trois phases semblent se dégager mais sans pouvoir apporter de datations plus précises. Une première installation au Bronze final et/ou Hallstatt ancien a été détectée. Une seconde phase d'établissement au Hallstatt final et/ou La Tène ancienne a également été mise en évidence. Enfin, des indices d'une occupation du site à La Tène final ont été relevés. D'autres vestiges présentent des éléments ubiquistes à la Protohistoire.
- 13 Un ensemble de fosses, dont la vocation est assimilée à de l'extraction, a livré des éléments céramiques attribuables à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer, celle-ci se situe au nord-ouest de l'emprise de fouille. Quatre autres fosses réparties au centre et au sud de la fouille ont livré quelques éléments de bords appartenant au même intervalle chronologique.
- 14 De plus, dans l'angle oriental de l'emprise, une zone humide est représentée par une forme chenalisante sinueuse aux contours irréguliers, d'une soixantaine de mètres de longueur, sur une petite dizaine de mètres de largeur. Sa profondeur n'excède pas 1 m, en incision sur le substrat sablo-graveleux du site. Le comblement est argileux à argilo-limoneux, enrichi en matière organique à sa base (vase organique). La fouille de cette unité a révélé la présence de bois fossiles, en position détritique mais cependant marqués par des façonnages d'origine anthropique. Cette unité pourrait résulter soit d'un héritage de forme naturelle d'un écoulement secondaire de la Saône, cas pour lequel un aménagement ou exploitation de la ressource hydrique est témoigné par les bois travaillés (canalisation, puisard, piégeage de faune aquatique, etc.), soit d'un drain ou canal artificiel en vue d'un objectif d'exploitation en ressource naturel. Cette zone a livré une petite quantité de mobilier céramique attribué au Bronze final ou au Hallstatt ancien (un fragment de céramique antique y a également été recueilli).
- 15 Une fosse et un potentiel trou de poteau sont à rattacher avec précaution à la transition entre les deux âges du Fer.

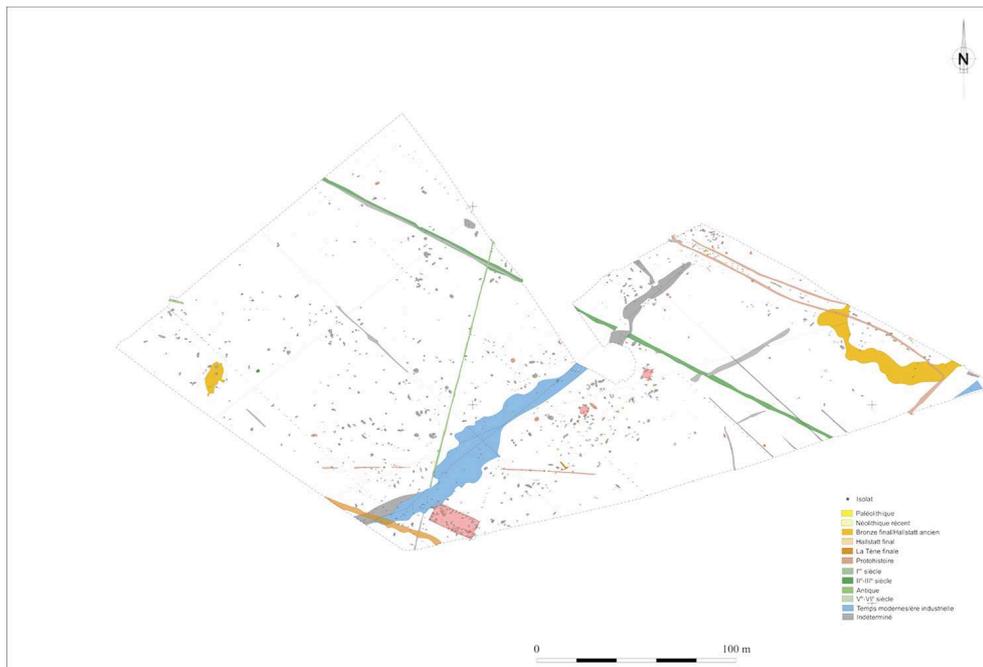
- 16 Des indices d'une occupation anthropique à la fin du second âge du Fer se matérialisent via un trou de poteau au nord du site, trois fosses réparties à l'est, au centre et au sud et un tronçon de fossé au sud-ouest. Deux fossés d'enclos palissadé, dont au moins un présente un plan curviligne, ont également été partiellement dégagés à l'est de l'emprise. Des fossés globalement orientés nord-ouest – sud-est ont été mis en évidence. Repérés sur respectivement 175 m et 100 m de longueur, ils présentent une largeur d'1 m et semblent se développer plus au nord et à l'est, hors de l'emprise. La distance qui sépare ces deux faits est comprise entre 3 m et 4,50 m. Deux alignements de trous de poteau se dessinent entre ces fossés sur une cinquantaine de mètres de long et pourrait témoigner de la présence de deux palissades. Il est difficile d'identifier la fonction de ces structures. Il peut s'agir de fossés de délimitation parcellaire, d'enclos de grandes dimensions dont la plupart du périmètre se situerait en dehors des limites de la fouille. Plusieurs questionnements se présentent tant sur la vocation que sur la datation de ces faits archéologiques. S'agit-il de vestiges dont l'utilisation est simultanée ou ces faits illustrent-ils des phases successives d'aménagement de ce terroir ? Le but d'un tel aménagement est-il de marquer et délimiter le territoire ou peut-on y voir un aspect défensif ? En sus du mobilier céramique protohistorique recueilli dans ces fossés, un de ces tronçons de fossé a également livré du mobilier attribuable à l'Antiquité. Lors du diagnostic, des éléments attribués à l'intervalle chronologique compris entre la fin de La Tène et l'époque gallo-romaine y avaient également été recueilli en faible quantité. Toutefois, le plan et le tracé des fossés ne correspond pas aux autres fossés antiques mais correspond davantage à un système d'habitat en enclos laténien.
- 17 D'autres éléments sont pour le moment attribués à la Préhistoire *lato sensu* dans l'attente d'un complément d'analyses.
- 18 Ainsi, une fosse profonde conservée sur 1,85 m de profondeur a été mise au jour au centre de l'emprise. Son profil est en Y et présente un conduit large et un fond légèrement en cuvette. Le remplissage de ce vestige présente un niveau humifère ayant préservé des éléments organiques de type bois, noisette, etc. Ce type de fosse profonde ayant été utilisé en milieu humide pourrait correspondre à un puisard.
- 19 Plusieurs unités architecturales protohistoriques ont été mises en évidence sur l'emprise de la fouille. Une des plus remarquables concerne un édifice rectangulaire d'environ 22 m de longueur sur 10 m de large, soit un complexe de près de 220 m².
- 20 Cette structure orientée nord-ouest – sud-est se situe sur la limite sud de l'emprise. À l'intérieur se situent des fosses et des trous de poteau. Plusieurs axes de réflexion se présentent. En effet, la surface de cet ensemble et sa morphologie peuvent suggérer la présence d'un enclos quadrangulaire, délimité par des segments de fossés présentant des interruptions. Auquel cas, la fonction reste à déterminer : domestique, artisanale ou encore agro-pastorale. Une autre hypothèse évoque un bâtiment à parois rejetées utilisé en tant que maison. Cette proposition repose sur des comparaisons avec d'autres plans de maisons celtiques des III^e au I^{er} s. av. J.-C., toutefois de dimensions moins massives mais pouvant dépasser les 100 m². On peut citer l'exemple de la grange mise au jour à Paule dans les Côtes-d'Armor et datée du III^e s. av. J.-C. (*Les premières villes de l'Ouest* 2016). De même, des analogies sont notables avec le plan de l'ensemble 2 du site du boulevard de Laval à Vitré en Ille-et-Vilaine (Maguer et Robert 2013,) daté de La Tène ancienne. Comme ici, certains de ces ouvrages présentent des entrées renforcées par une paire de poteaux rappelant la présence de parois en terre (torchis

sur clayonnage) ou bois dont il ne nous parvient que les tranchées de paroi délicates à identifier. Certaines tranchées, étroites et peu profondes, peuvent correspondre aux négatifs de sablières basses. En attente de datations plus précises, l'hypothèse d'un bâtiment relatif à une occupation plus ancienne n'est pas écartée.

- 21 Une cartographie chimique a été pratiquée sur l'ensemble du bâtiment suivant un carroyage métrique. L'étude a révélé un bâtiment organisé en plusieurs espaces bien distincts qui renvoient parfois clairement à l'emplacement des trous de poteau et chacun desservi par une entrée différente. Les extrémités est et ouest semblent avoir abrité des activités complexes comportant peut-être des activités de chauffe. Le centre est du bâtiment présente une signature chimique très différente et plus simple. Il est clair qu'un apport de matière organique sous une forme ou une autre a pris place dans cet espace. Il pourrait s'agir d'activités domestiques voire agricoles.
- 22 D'autres unités architecturales ont également été repérées, c'est le cas notamment d'un bâtiment d'environ 20 m² dont l'architecture repose sur quatre poteaux porteurs, la fouille de ces vestiges a permis d'observer les dimensions de ces poteaux ovales de près de 0,60 m de long sur 0,50 m de large et préservés sur quasiment 0,50 m de profondeur. Ce bâtiment peut avoir été utilisé comme grenier ou annexe. En plan, la position de ce bâtiment intercalé avec d'autres vestiges, illustre la présence de plusieurs phases d'occupation sur le même secteur.
- 23 Un autre type de plan de bâtiment a été identifié. La superficie de cette structure sur 11 poteaux est de 25 m². Le plan est rectangulaire avec des associations de poteaux par paires sur la longueur. Un angle du bâtiment présente un groupe de trois poteaux. Il pourrait s'agir d'une réparation ou d'un renfort de la structure. Les trous de poteaux présentent entre eux de nombreuses analogies morphométriques. De plan circulaire, le diamètre des poteaux est de 0,50 m pour une profondeur conservée de 0,25 m. Une faible quantité de mobilier protohistorique a été prélevée dans le remplissage d'un poteau axial.
- 24 L'occupation antique qui se développe au nord de l'emprise n'a que peu d'impact sur cette dernière. Sa présence est essentiellement identifiable au travers de la mise au jour de fossés et de quelques fosses. Ces vestiges complètent ceux mis en évidence lors du diagnostic de Sionne les Plates Terres et qui se concentre sur un secteur non concerné par cette fouille.
- 25 Un chemin, des zones de remblais et des dépôts de tuiles surcuites illustrent une activité sur le site et à proximité de celui-ci aux Temps modernes et à l'Ère industrielle.
- 26 Le site a livré une occupation diachronique depuis la Préhistoire jusqu'à la période contemporaine. Les occupations présentent d'importants *hiatus* chronologiques. L'occupation principale de l'âge du Fer est illustrée par la mise au jour de quelques bâtiments sur poteaux de bois et parois rejetées de dimensions variables, des fossés d'enclos ou délimitation parcellaire, des fosses présentant des rejets domestiques et un puisard. L'occupation rurale de l'âge du Fer étudiée ici semble participer à un ensemble plus conséquent qui se développe à proximité.
- 27 De nombreuses similitudes sont observables concernant notamment la chronologie des occupations entre ce site et le site de Frebécourt la Fourche (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine* 2008, p. 330) situé à 1,5 km. À l'issue de ces travaux, on peut davantage mesurer l'étendue des installations anthropiques aux différentes périodes

représentées. La fouille de Sionne les Plates Terres vient également étoffer les contextes locaux et régionaux à ces différents intervalles chronologiques.

Fig. 1 – Plan masse des vestiges par attribution chronologique



Topographie : T. Mabire ; DAO : T. Mabire, F. Demarly-Cresp.

Fig. 2 – Vue de la coupe du puisard à une profondeur d'1 m



Cette structure était conservée sur 1,85 m de profondeur.

Cliché : S. Dub.

Fig. 3 – Vue de la coupe du puisard entre 1,35 m et 1,85 m de profondeur



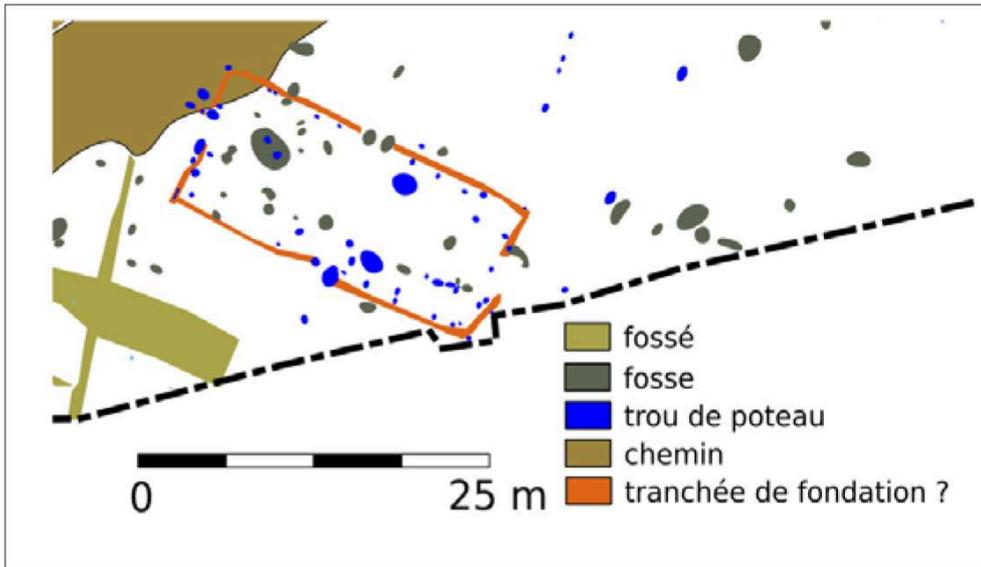
On observe la présence d'un fragment de bois prélevé après cliché et relevé.
Cliché : S. Dub.

Fig. 4 – Vue du complexe architectural mis en évidence au sud-ouest de l'emprise, depuis le nord-ouest



Cliché : Drone developpement.

Fig. 5 – Plan du complexe architectural mis en évidence au sud-ouest de l'emprise, depuis le nord-ouest



Topographie : T. Mabire.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJoiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttU4ZBOsAA7>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttrsKXYSJzAB>

Année de l'opération : 2017

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNs85SfBRuH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIqk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEESZBEJp>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

FLORENCE DEMARLY-CRESP

Éveha